



Pic de pollution : la circulation alternée doit être mise en place sans tarder

L'épisode de pollution atmosphérique se poursuivra mardi, pour le dixième jour consécutif. Le seuil d'information sera dépassé à nouveau aujourd'hui et demain. La Ville de Paris demande fermement la mise en place de la circulation alternée dès demain pour faire cesser cette crise sanitaire grave.

Ce pic de pollution n'a que trop duré, et chacun doit désormais prendre ses responsabilités. Comme l'indique Airparif, les niveaux de pollution de la fin de semaine dernière figuraient « parmi les épisodes hivernaux les plus importants de ces dix dernières années ». Il fait courir des risques majeurs pour la santé des parisiens et des franciliens. Depuis plusieurs jours, la Ville de Paris demande que des mesures fortes soient mises en place. L'urgence sanitaire commande qu'elles soient prises sans délai.

La Ville de Paris maintiendra mardi les mesures qui sont de sa compétence : la gratuité du stationnement résidentiel, de l'abonnement à la journée au service Vélib et de la première heure d'utilisation d'Autolib pour les nouveaux abonnés « prêt à rouler ».

Des messages de prévention continueront également à être diffusés sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site internet paris.fr, afin d'inciter les automobilistes à prendre les transports en commun et les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

L'Exécutif municipal appelle tous les Parisiens à adapter leurs comportements, en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou l'utilisation de véhicules peu polluants (électrique, GNL...). Alors que le pic de pollution perdure, ces mesures sont plus que jamais nécessaires et urgentes.